

La circulaire précise les orientations nationales du Fond interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour 2022.



Conformément à la loi du 24 août 2021, la souscription au contrat d'engagement républicain (CER) est une condition nécessaire à l'obtention de subventions.

On retrouve quatre grands axes dans la nouvelle stratégie nationale :

1. La poursuite du développement de la vidéoprotection de voie publique.
2. La prévention de la délinquance des mineurs et le renforcement du lien de confiance avec les forces de sécurité intérieure, en relation avec le déploiement de la nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance. Cela comprend :
 - Des actions de sensibilisation et d'éducation, à destination des plus jeunes, plus précisément, des moins de 12 ans.
 - La continuité des actions de prévention et de lutte contre le harcèlement entre jeunes.
 - L'intensification des actions de sensibilisation et de prévention de l'entrée et/ou du maintien dans le proxénétisme et la prostitution impliquant les mineurs ou des comportements s'y apparentant.
 - Le maintien de la politique de prévention de la récurrence des mineurs et des jeunes majeurs avec le développement des actions favorisant l'insertion sociale.
 - L'amplification des actions permettant de favoriser le rapprochement entre les jeunes et les forces de sécurité.
3. La protection des victimes de violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles.
4. Le renouveau de la politique de lutte contre les dérives séparatistes et sectaires.

- [Accéder à la circulaire Accès](#) [1]

Dates: Vendredi 25 février 2022 - 11:15

Thématiques: [Prévention de la délinquance - sécurité - justice - prévention de la radicalisation](#) [2]

Publié le 25 février 2022

URL de la source (modifié le 25/02/2022 - 11:17): <https://www.irev.fr/actualites-0/circulaire-relative-aux-orientations-budgetaires-des-politiques-de-prevention-de-la>

Liens

[1] https://prev-radicalites.org/sites/default/files/atoms/files/circlaure_fipd_11_fevrier_2022.pdf

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3699>